



96 BIS RUE MARC SANGNIER
94700 MAISONS-ALFORT
TÉL. 01 49 81 74 43
FAX. 01 49 81 74 51
ffplum@ffplum.org
www.ffplum.fr

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AGRÉÉE MINISTÈRE DES SPORTS,
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET INSCRITE AU CODE DE
L'AVIATION CIVILE.

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION au pilotage d'ULM (CMNCI)

Je, soussigné Docteur

(tampon avec coordonnées y compris adresse mail),

Certifie que

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ne présente pas, ce jour, de contre-indication à la pratique du pilotage d'ULM.

Pour la pratique de la compétition cocher cette case

Date et signature



LA FFPLUM EST AFFILIÉE
AU CNOSF ET MEMBRE
DU CNFAS

Commission Médicale FFPLUM

Informations pratiques sur la réglementation et les questions de santé

Etablissement du Certificat Médical de Non Contre-Indication au pilotage d'ULM (CMNCI)

Vous devez, lors de **votre première demande de licence**, être en possession d'un **certificat médical de moins d'un an**, délivré par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins Français attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'ULM. Il ne s'agit en aucun cas d'une visite médicale aéronautique et tous les docteurs en médecine en activité, en particulier médecins de famille sont habilités à établir ce certificat.

Notez que les certificats médicaux d'aviation générale, établis dans la Communauté Européenne, **Classe 1, Classe 2** ou **LAPL**, remplacent le CMNCI à condition que leur échéance couvre bien l'année civile en cours.

Si vous souscrivez une première demande de licence fédérale par Internet, afin que votre adhésion soit validée vous devez impérativement envoyer dans les huit jours suivants au siège de la FFPLUM :

- soit **l'original du certificat médical de non contre-indication de moins d'un an** à la date de saisie
- soit pour les pilotes d'aviation générale, une **copie du Certificat Médical DGAC en cours de validité**

Pour une souscription par courrier, il vous suffit de joindre l'un de ces certificats à votre demande de licence.

A titre d'information, voici la liste des principales contre-indications médicales :

Toute pathologie aiguë ou chronique **non stabilisée** ou **mal équilibrée** par le traitement, en particulier :

- ophtalmologique
- cardio-vasculaire
- neuropsychique
- troubles de l'équilibre
- pulmonaire
- locomotrice
- infectieuse
- métabolique, surtout en cas de risque d'hypoglycémie